

Restreint aux Pr et MCF

Suppression de 2 points à l'ordre du jour :

- Past (enseignement seul donc pas du ressort du CS, mais cela coute cher donc à revoir)
- Vacataires (vu par EL, 4 dossiers)

Demandes de reclassement MCF :

Accord à l'unanimité pour 5 dossiers

Avis défavorable à l'unanimité pour 1 dossier en 1^{ère} section dont l'activité ne correspond pas à celle d'un MCF.

Avis sur demande d'aménagement de service pour les enseignants du second degré :

Décharge d'1/3 du service disposition proposée par le CS en 2000, pour PRAG/PRCE

2 dossiers

1) PRCE lettres moderne depuis 2008, IUT Tours au département Carrière sociale.

Thèse soutenance en 2014 sur Casanova. – Avis Favorable à l'unanimité

2) Thèse Marseille, inscription en 2008, soutenance prévue en 2014 en espagnol. Avis très favorable du doyen d'espagnol, 3 ans ATER. Avis défavorable à l'unanimité car le candidat à déjà eu « beaucoup de temps » pour avancer sur sa thèse.

Avis sur le recrutement d'ATER pour 2013/2014

47 postes qui ont été examinés par les CSDP

Proposition de valider les classements validés par les UFR et les directeurs d'Unité.

Avis favorable unanimité

Demande : Un membre du CS se pose la question sur la reconduction des postes d'ATER d'année en année et fait la suggestion de redistribuer les postes en fonction de l'évolution du paysage de la recherche/enseignement qui change continuellement.

Avis sur demande de décharge de service des MCF :

L'an dernier 19 nouveaux MCF ont pris la décharge, et « seulement » 5 demandent parmi ceux là, demande un renouvellement de cette décharge. [Décharge de 48h. (1/2 labo + 1/2 CS)]

2 MCF en mathématiques, 1 chimie, 2 CITERES. AVIS favorable à l'unanimité.

Se pose la question de l'efficacité/attractivité de ce dispositif : Des propositions sont faites, mais EL indique que les décharges sont actuellement menacées par restriction budgétaire.

Avis sur une demande de décharge de service au titre de la recherche :

Dossier déjà présenté, mais manque de l'avis du directeur UFR sciences et technique.

Maintenant avis réservé par J Fabbri. Déjà 2 années de décharge consécutive.

Demande justifiée par un projet ANR pas encore accepté (voire refusé)

Avis défavorable à l'unanimité

Restreint au PR et MCF-HDR

Validation de 4 autorisations de soutenance par EL, car 3 rapports favorables.

Jury de soutenance HDR

3 dossiers en sciences de la vie et de la santé – Validés

Autorisation d'inscription à l'HDR (critères : 5 ans après la thèse, 10 publiés, encadrements)

2 refusés car dossiers pas structurés et pas du niveau pour HDR

2 acceptés mais mérite maturation

Les autres ok

Recrutement d'enseignants MCF associés à Temps plein : ???

Restreint aux PR

- avis favorable pour le reclassement d'un PU.

- avis sur les demandes d'éméritat :

rappel : l'éméritat peut être demandé pour une période allant de un à cinq ans, mais l'UFRT n'accorde que trois ans. Toutes les demandes sont acceptées mais celles qui faisaient état de cinq ans sont ramenées à trois, avec rappel de la possibilité de demander un renouvellement au terme de cette période. Il serait logique également de demander l'avis du directeur de l'unité.

- avis sur les demandes de renouvellement d'éméritat : une demande de second renouvellement pour deux ans est acceptée. Une demande de troisième renouvellement (pour quatre ans !) est refusée.